

No de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

Canada
Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL de la consultation publique, tenue le lundi 4 avril 2016, à 19 h 30 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Sont présents :

M. Pierre-Yves Tremblay, directeur général
M. Jules Bouchard, conseiller du district n° 3
M. Dominic Bisson, technicien en aménagement et urbanisme
M. Jean-Yves Bouchard, Urbaniste

Nombre de citoyens présents : 9

Consultation publique pour la présentation du règlement du règlement 328-15 relatif au plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Nazaire ainsi que les règlements suivants : 329-15 relatif au zonage, 330-15 relatif au lotissement, 331-15 relatif à la construction, 333-15 relatif aux dérogations mineures, 334-15 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble, 335-15 relatif aux usages conditionnels, 336-15 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) des parcs d'éoliennes, éoliennes, infrastructures et équipements afférents et 339-16 relatif aux conditions minimales d'émission d'un permis de construction

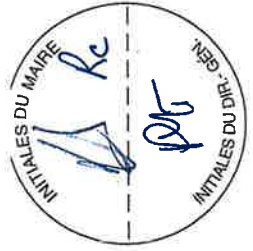
1. ORDRE DU JOUR

2. OUVERTURE

M. Jules Bouchard, désigné par M. Martin Sauvé, maire pour assister à la séance de consultation publique, procède à l'ouverture de la séance

3. CONSULTATION PUBLIQUE

M. Jean-Yves Bouchard présente le résumé du plan d'urbanisme et ses grandes orientations. Il présente également les cartes de zonage et les différentes zones prévues à



No de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire

la municipalité dont, les aires résidentielle, commerciales, mixtes, industrielle et de conservation.

M. Jean-Yves Bouchard présente les règlements d'urbanisme et il résume leurs objectifs et spécifications.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question de l'assemblée

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance publique est levée à 7 h 58

Saint-Nazaire, le 4 avril 2016

M. Pierre-Yves Tremblay,
Directeur général

M. Jules Bouchard,
Conseiller du district n° 3